

Lettre d'information du laboratoire MIL (EA7382) Marchés, Institutions, Libertés

EDITO

*Chers Collègues,
Chers lecteurs,*

En cette fin d'année 2021, nous avons le plaisir de vous adresser la 7ème lettre d'actualité du laboratoire MIL.

Ces derniers mois ont été marqués par un fort dynamisme. Un colloque, trois conférences, plusieurs séminaires, une journée en droit pénal ouverte sur les professionnels, des ateliers dans le cadre de l'ANR jeune chercheur se sont succédés, au point que le MIL a presque organisé une manifestation par semaine. Cette dynamique est collective. Elle montre surtout que l'ensemble des champs disciplinaires du droit, allant du droit des sociétés, au droit des sûretés, au droit pénal, au droit fiscal, européen, constitutionnel, administratif - sans oublier l'histoire du droit et la théorie du droit - peuvent faire l'objet de recherches, de publications et de débats au sein de notre équipe. C'est la marque d'une équipe qui accueille en son sein la pluralité des positionnements dans l'étude du droit, tout en promouvant un cadre commun et des axes thématiques.

À ce titre, un point marquant des derniers mois tient à la structuration progressive des axes marchés, institutions, libertés. Par l'organisation de séminaires thématiques, notamment des conférences débats autour de la présentation de thèses récemment soutenues, ces axes acquièrent progressivement leur identité au sein du laboratoire.

À la faveur de l'arrivée de nouveaux collègues depuis septembre 2021, la Professeure Laurence Potvin Solis et le Professeur Nicolas Laurent-Bonne, et avec l'appui précieux d'un nouveau Doyen et de son équipe, cette trajectoire favorable se poursuivra en 2022. L'année commencera par un important colloque sur l'État intégré, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne.

Dans l'attente de nous retrouver, et en formant le vœu que la crise sanitaire n'affectera pas excessivement nos activités en présentiel, nous vous adressons nos chaleureux vœux de fin d'année,

Stéphane de La Rosa, Bénédicte François



Journée d'étude de la SFDI - Une approche juridique de la « guerre économique »

La demi-journée d'actualité de la Société française de droit international intitulée « Une approche juridique de la « guerre économique » », et placée sous la direction scientifique du Professeur **Arnaud de Nanteuil**, s'est déroulée le mercredi 22 septembre 2021 dans les locaux de la Faculté de Droit de l'UPEC.

L'émergence d'une régulation autonome des plateformes ?

Le colloque en visioconférence co-organisé par **Brunessen Bertrand**, Professeur à l'Université Rennes 1 et **Jean Sirinelli**, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil s'est déroulé en ligne le vendredi 8 octobre 2021.



Webinaire du projet CEPASSOC

Le septième webinaire du projet de recherche sur la protection sociale des travailleurs de plateformes (CEPASSOC) s'est déroulé en ligne le jeudi 21 octobre 2021. Cette manifestation a donné lieu à l'intervention de **Rosane Gauriau**, ancienne avocate au Barreau de Brasilia, Brésil, Docteure en Droit, membre du Centre Jean Bodin, Recherche Juridique et Politique, Université d'Angers (UPRES EA 4337). Le projet CEPASSOC a été sélectionné pour financement à l'issue du processus d'évaluation de l'appel à projet générique 2020 par l'Agence Nationale de la Recherche. Il s'agit d'un projet ANR Jeune chercheur coordonné par **Claire Marzo**, maître de conférences en droit public et membre du Laboratoire MIL.

Rencontres Juridiques Upéciennes 2021

Le colloque organisé par Elée Barral, Shiraz Drif et Sophie Legendre, étudiantes en Master 2 Justice, procès, procédures, sous le parrainage de Monsieur **Éric Mathias**, Maître de conférences à la Faculté de droit de l'UPEC, sur le thème : « Enfant ou mineur ? Pour une justice des liens », s'est déroulé le mardi 26 octobre 2021 à l'UPEC.



Conférence sur la réforme du droit des sûretés

Une conférence du Professeur **Stéphane Piedelièvre** sur la réforme du droit des sûretés s'est déroulée le lundi 15 novembre 2021 dans les locaux de la Faculté de Droit de l'UPEC.

Troisième conférence du projet CEPASSOC

La troisième conférence du projet de recherche sur la protection sociale des travailleurs de plateformes (CEPASSOC) s'est déroulée le vendredi 19 novembre 2021 dans les locaux de la Faculté de Droit de l'UPEC sous la direction scientifique de **Claire Marzo**, maître de conférences en droit public et membre du Laboratoire MIL.



Le nouveau programme de politique fiscale de l'Union et l'autonomie stratégique de l'Union. Enjeux et perspectives temporelles

La conférence de la Chaire Jean Monnet intitulée « Le nouveau programme de politique fiscale de l'Union et l'autonomie stratégique de l'Union. Enjeux et perspectives temporelles » s'est déroulée le mardi 23 novembre 2021 dans les locaux de la Faculté de Droit de l'UPEC. Cette conférence a donné lieu aux interventions de **Benjamin Angel**, directeur à la Commission européenne (DG Taxud) en charge de la fiscalité et directeur faisant fonction pour la fiscalité indirecte, de **Bénédicte Peyrol**, députée de l'Allier et membre de la commission des Finances à l'Assemblée nationale, des Professeurs **Alexandre Maitrot de la Motte** et **Stéphane de La Rosa**, et de **Fabrice Pezet**, Maître de conférences en droit public.

La justice constitutionnelle en RdC, Histoire, effectivité et perspectives

La conférence intitulée « La justice constitutionnelle en République démocratique du Congo : histoire, effectivité et perspectives », s'est déroulée le jeudi 9 décembre 2021 dans les locaux de la Faculté de Droit de l'UPEC. Cette manifestation, placée sous la direction scientifique du Professeur **Pierre de Montalivet**, était organisée par **Guelord Luema**, doctorant rattaché au Laboratoire MIL et ATER à l'Université de Tours. Elle a donné lieu à une intervention de Monsieur **Dieudonné Kaluba Dibwa**, Premier Président de la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo et Professeur à l'Université de Kinshasa.

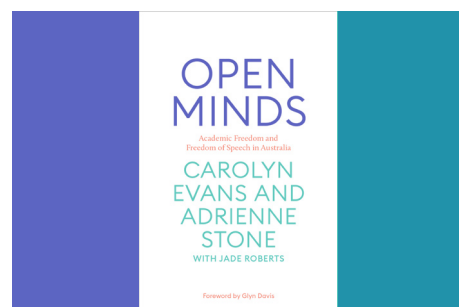


Séminaire sur les principes des contrats publics

Le séminaire annuel du réseau international de recherche « Contrats publics dans la globalisation juridique » animé par le Professeur **Jean-Bernard Auby** s'est déroulé le vendredi 10 décembre 2021 dans les locaux de la Faculté de Droit de l'UPEC. Cette manifestation, qui faisait intervenir des spécialistes internationaux de droit des contrats publics, était notamment consacrée à la présentation de l'ouvrage collectif dirigé par le Professeur **Stéphane de La Rosa** et intitulé « Principles of public contracts in Europe ».

Table-ronde autour de l'ouvrage d'Adrienne Stone « Open Minds – Academic Freedom and Freedom of Speech in Australia »

La table-ronde consacrée à l'ouvrage d'Adrienne Stone « Open Minds. Academic freedom on speech in Australia » s'est tenue en ligne le vendredi 10 décembre 2021. La discussion, qui s'est déroulée en présence de l'auteure, a donné lieu aux interventions des Professeurs **Manon Altwegg-Boussac**, **Olivier Beaud**, **Eleonora Bottini** et **Pierre Brunet**.





Théorie et pratique des libertés – Présentation des thèses de Afroditi Marketou et Pierre Auriel

La première séance des séminaires de l'axe Libertés s'est déroulée le mercredi 13 octobre 2021 dans les locaux de la Faculté de Droit de l'UPEC, sous la direction de la Professeure **Manon Altwegg-Boussac**. Cette séance a donné lieu à la présentation des thèses respectives de **Afroditi Marketou**, « Les sens locaux de la proportionnalité : une étude comparée des discours juridiques français, anglais et grecs » et de **Pierre Auriel**, « L'équivalence des protections des droits fondamentaux ».

Théorie et pratique des libertés – Présentation de l'édition critique de l'ouvrage « Une nouvelle science du droit (Hans Kelsen) » par François Lecoutre

La deuxième séance des séminaires de l'axe Libertés s'est déroulée le mercredi 27 octobre 2021 dans les locaux de la Faculté de Droit de l'UPEC, sous la direction de **Gregory Bligh**, Maître de conférences en droit public. À l'occasion de cette séance, le Laboratoire MIL a eu le plaisir d'accueillir **François Lecoutre**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Poitiers, qui a présenté son édition critique de l'ouvrage de Hans Kelsen, « Une nouvelle science du politique – Une réplique au livre d'Eric Voegelin ».



Séminaire État, nation et citoyenneté



Etat, nation et citoyenneté – Présentation des thèses de Camille Aynès et Anthony Sfez

La troisième séance des séminaires de l'axe Libertés s'est déroulée le mercredi 10 novembre 2021 dans les locaux de la Faculté de Droit, sous la direction scientifique de la Professeure **Manon Altwegg-Boussac**. Cette séance a donné lieu à l'intervention de **Camille Aynès**, intitulée « La privation des droits civiques et politiques. L'apport du droit pénal à une théorie de la citoyenneté », et à celle d'**Anthony Sfez**, intitulée « Le fédéralisme asymétrique comme solution au problème des «nations sans Etat» ? ».

VIE DU LABORATOIRE & ACTIVITÉS DOCTORALES

Assemblée générale du Laboratoire MIL

L'assemblée générale annuelle du Laboratoire MIL s'est déroulée le mercredi 24 novembre 2021 dans les locaux de la Faculté de Droit de l'UPEC. Cette assemblée a été l'occasion de présenter les activités du laboratoire depuis la rentrée universitaire, les projets de manifestations scientifiques en 2022, mais également de souhaiter la bienvenue aux Professeurs **Laurence Potvin-Solis** et **Nicolas Laurent-Bonne**, qui ont intégré l'UPEC au mois de septembre.

L'assemblée générale s'est suivie d'une conférence de la Professeure **Stéphanie Hennette Vauchez**, intitulée « Etats d'urgence et Etat de droit ».



Soutenances de thèse

Monsieur **Yhoulam Athoumani**, doctorant en droit public sous la direction du Doyen **Jean-Jacques Israël**, a obtenu le grade de docteur après avoir présenté sa thèse intitulée « La liberté de gestion du domaine public », le lundi 29 novembre 2021 dans les locaux de la Faculté de Droit de l'UPEC.

Soutenances de thèse

Monsieur **Basile Darmois**, doctorant en droit privé sous la direction du Professeur **Marie-Elodie Ancel**, a obtenu le grade de docteur après avoir présenté sa thèse intitulée « Crise de l'expression au public en ligne et responsabilité extracontractuelle – Etude de droit interne et de droit international privé », le lundi 13 décembre 2021 dans les locaux de la Faculté de Droit de l'UPEC.



À VENIR



La France, un Etat intégré

Colloque organisé le mardi 18 Janvier 2022 à la Faculté de Droit de l'UPEC, dans le cadre du cycle de conférences de la Chaire Jean Monnet, à l'occasion de la présidence française (du Conseil) de l'Union européenne.

Responsable scientifique : **Béligh Nabli**, Maître de conférences HDR en droit public à l'UPEC, Membre du Laboratoire M.I.L., Chercheur associé au CERI de Sciences Po Paris

Le premier semestre 2022 sera marqué par la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Cet évènement politique offre l'occasion d'interroger la transformation de l'État en « État intégré ». La notion suggère l'existence d'un type d'État, dont la spécificité de sa nature, de son statut et de son identité, résulte de son appartenance à l'Union européenne. Une hypothèse qui demande à se vérifier dans le cas spécifique de la France.

En raison de son histoire, de son statut de pays fondateur et de son poids politique, économique et diplomatique, la France a toujours eu une place déterminante dans la construction européenne, plus ou moins marquée selon les époques. Il n'empêche, la relation de la France à l'intégration européenne s'avère ambivalente, oscillant entre logique purement intergouvernementale et discours volontariste favorable au projet d'intégration.

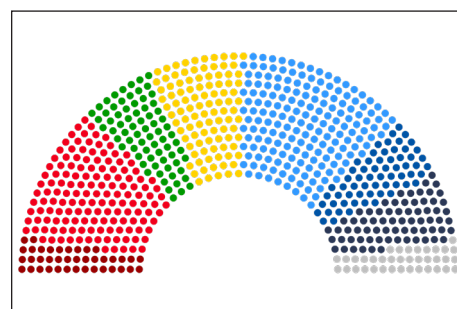
Le poids de l'histoire politique et de la culture juridique françaises centrées sur le modèle de l'État-nation explique en partie ses accès d'« eurofrilosité ». État membre fondateur de l'Union européenne, la France voit traditionnellement dans l'État unitaire et souverain, le type idéal de l'État. Reste que la qualité d'État intégré affecte non seulement le modèle de l'État unitaire français hérité de la tradition jacobine et napoléonienne, mais intéresse « le principe même de l'existence française, [en qualité d']État national ».

Or il n'est pas contradictoire à voir dans la France un État souverain et un État intégré. C'est du moins ce que tente de montrer le Titre XV de la Constitution du 4 octobre 1958, qui tend à consacrer un nouveau caractère de l'État républicain, indivisible, démocratique et social. La France est aussi un « État intégré », qualité qui n'entraîne pas un « dédoublement de la personnalité juridique » de la France : la Constitution prend soin de concilier les qualités d'État souverain et d'État intégré.

Séminaire de recherche sur l'état de l'art du contrôle des politiques publiques

Cycle de trois séances organisées à partir du 20 mai 2022 par le Laboratoire MIL en partenariat avec le Laboratoire CREDOF de l'Université Paris Nanterre, sous la direction scientifique de **Claire Cuvelier** et **Jeanne de Gliniasty**, Maîtresses de conférences en droit public.

La séparation entre droit et politique est au cœur de la justification du caractère injusticiable des décisions politiques et donc en principe des mesures de politiques publiques ou des politiques publiques elles-mêmes. Du point de vue de la légalité administrative, le fondement de l'exclusion du contrôle juridictionnel reposerait sur une différence de « nature » des actes – pour reprendre l'argumentaire de Rivero. Pourtant, l'évolution de la notion d'actes de gouvernement indique que la distinction ne relève nullement de l'évidence et, en outre, est elle-même politique. Faut-il alors se résigner à l'impossibilité de contrôler les politiques publiques, quand bien même celles-ci contribueraient directement à causer des dommages? A l'heure où les obligations, les enjeux et les dommages ne sont plus seulement circonscrits à la population française, mais concernent également la communauté internationale et



Dans un premier séminaire, il s'agira de dresser un état de l'art du contrôle des politiques publiques aujourd'hui en partant des différents points de vue disciplinaire : contrôle en amont des politiques publiques par le biais de l'évaluation des lois (étude d'impact), contrôle des parlementaires (mission d'évaluation des politiques publiques); grandeur et limite de la responsabilité administrative pour traiter la question sous l'angle du droit administratif national et comparé ; responsabilité de l'Union européenne du fait de sa politique économique, posant notamment la question de la réparation des préjudices causés par des mesures adoptées dans le cadre d'une politique d'austérité. On conclura sous l'angle des droits fondamentaux et de la question essentielle du recours effectif contre les politiques publiques.

La jeune recherche face aux choix de méthodologies juridiques



Colloque organisé par les doctorants du Laboratoire MIL le 1er juin 2022 à la Faculté de Droit de l'UPEC.

Dans le cadre de sa thèse, la jeune recherche doit tailler dans la masse informe et fluctuante que constitue le droit. Pour cela, elle doit questionner les outils scientifiques à sa disposition. Se pose alors la question de la méthodologie juridique, autrement dit : « l'arsenal dont disposent les juristes pour traiter les problèmes de formation et d'application du droit » (D. Levy). Toutefois, cette interrogation est souvent mal comprise tant

l'absence de cadres méthodologiques prédomine dans la recherche en droit. Ainsi, la jeune recherche associe bien souvent des méthodologies plurielles à une approche théorique de la matière.

Alors que les autres sciences sociales consacrent une importance capitale aux méthodes et à la méthodologie, la recherche en droit se focalise souvent sur les aspects théoriques et la substance du droit. Définir et encadrer l'ensemble des règles et des démarches adoptées pour conduire une recherche juridique semble pourtant constituer un préalable nécessaire. Dans plusieurs universités étrangères, la construction d'une research question, subdivisée en sous-questions parfois réduites à l'extrême, rythme et dirige l'agenda de recherche. Aussi, un grand nombre d'études entreprises en droit, en dehors de l'hexagone, vise à effectuer une évaluation prescriptive. À ce titre, les méthodologies descriptives du droit se modernisent, influencées par l'empirisme outre-Atlantique issu des autres sciences sociales. Méthodologies descriptives, prescriptives, voire prospectives, les approches méthodologiques de la discipline juridique, bien que souvent difficiles à appréhender et surtout à classifier - y compris dans le monde anglo-saxon -, sont plurielles et tendent donc à se multiplier. On voit également émerger, sur le plan technique, des recherches juridiques quantitatives, ayant recours à l'utilisation d'outils numériques de plus en plus sophistiqués dont le monde doctoral peine encore à se saisir. En somme, les outils méthodologiques de la discipline juridique, bien que peu structurés, sont sans aucun doute pluriels. Cette pluralité des méthodologies du droit démontre ainsi une ouverture accrue de la recherche en droit, qui semble se poser des questions qu'il ne se posait pas avant. Ce colloque met ainsi aux prises la jeune recherche en droit avec la question de la subjectivité et de la réflexivité dans le cadre de son travail. Il a pour but de questionner les méthodes employées dans la discipline juridique, de mieux les expliquer, voire de proposer de nouvelles manières d'appréhender le phénomène juridique.

L'hérité numérique : le droit des successions face aux nouvelles technologies

Colloque international organisé le 25 novembre 2022 sous la direction scientifique du Professeur **Nicolas Laurent-Bonne**.

Dans le sillage des travaux du 117ème Congrès des notaires qui s'est tenu à Nice au mois de septembre dernier, ce colloque entend livrer une étude prospective des interactions entre le droit des successions et les nouvelles technologies.

Les technologies de la révolution numérique ont en effet profondément bouleversé le règlement des successions et placé les notaires face à de nouveaux enjeux juridiques et fiscaux que la plupart des praticiens peinent encore à appréhender. Les exemples pourraient être multipliés à l'envie : la dématérialisation croissante de la vie sociale soulève ainsi des questions nouvelles relatives à la protection post mortem des données personnelles ; le développement des cryptomonnaies et des cryptoactifs pose quant à lui des problèmes inédits de qualification juridique et fiscale ; de manière plus anecdotique, les tentatives d'inscriptions de testaments automatisés dans des blockchains privés révèlent une volonté de certains acteurs des LegalTech d'échapper au formalisme de l'ordre juridique.

Plusieurs axes seront ainsi envisagés :

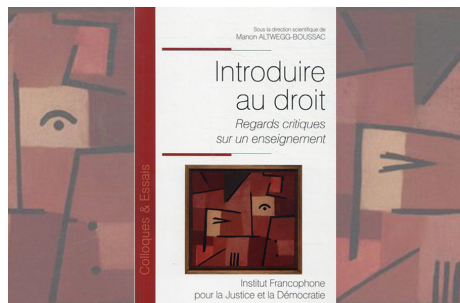
- les actifs successoraux numériques : aspects civils et fiscaux
- le traitement des données personnelles du défunt
- la dématérialisation des actes juridiques



Pour chacun de ces trois axes de réflexion, seront successivement traités les aspects de droit interne associant un universitaire et un praticien (notaire ou avocat) en vue de donner un éclairage tout à la fois théorique et pratique ainsi que les aspects de droit comparé. Le colloque entend en effet adopter une approche ouvertement comparative afin d'évaluer les réponses apportées par d'autres systèmes juridiques, comme l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche ou encore le Royaume-Uni.

PUBLICATIONS

OUVRAGES



« Introduire au droit, Regards critiques sur un enseignement »

L'ouvrage « Introduire au droit, Regards critiques sur un enseignement » a été publié en juillet 2021, sous la direction scientifique de Manon Altwegg-Boussac, Professeure de droit public à la Faculté de droit de l'UPEC et membre du MIL, aux Éditions Institut francophone pour la Justice et la Démocratie, collection Colloques et Essais.

À PROPOS DES AUTEURS

Collectif

Dirigé par Manon Altwegg-Boussac, Professeure de droit public

RÉFÉRENCE DE L'OUVRAGE

ISBN : 978-2-37032-308-8

Nombre de pages : 270

« Les grandes décisions de la jurisprudence internationale »

Monsieur **Arnaud de Nanteuil**, Professeur de droit public à la Faculté de droit de l'UPEC et membre du MIL, a co-rédigé, en juillet 2021, l'ouvrage « Les grandes décisions de la jurisprudence internationale », aux éditions Dalloz (2^e édition), collection Grands arrêts.

À PROPOS DES AUTEURS

Jean-Louis Iten : Professeur de droit public

Régis Bismuth : Professeur à l'École de Droit de Sciences Po

Claire Crépet-Daigremont : Maître de conférences en droit public

Guillaume Le Floch : Professeur de droit public

Arnaud De Nanteuil : Professeur de droit public à l'UPEC



RÉFÉRENCE DE L'OUVRAGE

ISBN : 978-2-247-20475-5

Nombre de pages : 804



« Le droit, la liberté et la morale »

L'ouvrage « Le droit, la liberté et la morale – suivi de La moralité du droit pénal » écrit par H.L.A. Hart, a été traduit et réédité par **Gregory Bligh**, Maître de conférence en droit public à la Faculté de droit de l'UPEC et membre du MIL, en août 2021 aux éditions Classiques Garnier, collection Bibliothèque de la pensée juridique.

À PROPOS DES AUTEURS

Traduction et édition critique par Gregory Bligh, Maître de conférence en droit public

RÉFÉRENCE DE L'OUVRAGE

ISBN : 978-2-406-11299-0

Nombre de pages : 302

« Code des sociétés 2022 »

Le « Code des sociétés 2022 » dont la 38ème édition est parue en septembre 2021 aux Éditions Dalloz a été commenté par **Bénédicte François**, Professeure de droit privé à la Faculté de droit de l'UPEC et membre du MIL.

À PROPOS DES AUTEURS

commenté par

Alain Lienhard, Docteur en droit et Rédacteur en chef du Recueil Dalloz

Jean-Paul. Valuet, Consultant senior en droit des sociétés

Pascal Pisoni

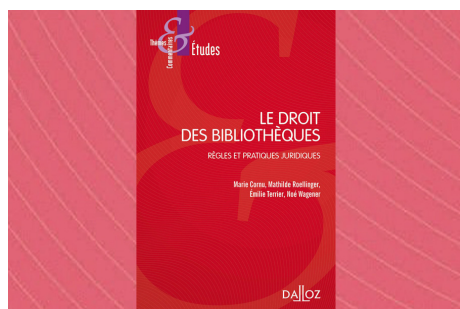
Bénédicte François, Professeure de droit privé



RÉFÉRENCE DE L'OUVRAGE

ISBN : 2247205100

Nombre de pages : 3000



« Le droit des bibliothèques - Règles et pratiques juridiques »

Monsieur **Noé Wagener**, Professeur de droit public à la Faculté de droit de l'UPEC et membre du MIL, a co-rédigé l'ouvrage intitulé « Le droit des bibliothèques - Règles et pratiques juridiques », publié en septembre 2021 aux Éditions Dalloz.

À PROPOS DES AUTEURS

Noé Wagener, Professeur de droit public

Marie Cornu, Juriste et Directrice de recherche au CNRS française

Mathilde Roellinger, Avocat

Emilie Terrier, Maître de conférences en droit privé

RÉFÉRENCE DE L'OUVRAGE

ISBN : 978-2-247-19746-0

Nombre de pages : 453

« Les transformations de la justice administrative »

L'ouvrage « Les transformations de la justice administrative : de l'exception singulière à la plénitude juridictionnelle. Un changement de paradigme ? » de E. Garcia de Enterría a été traduit et présenté par **Simon Gilbert**, Professeur de droit public à la Faculté de droit de l'UPEC et membre du MIL, en novembre 2021 aux Éditions Dalloz, collection Rivage du droit.

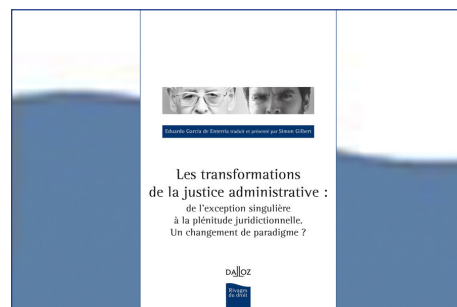
À PROPOS DES AUTEURS

Traduction et présentation par Simon Gilbert, Professeur de droit public

RÉFÉRENCE DE L'OUVRAGE

ISBN : 978-2-247-21397-9

Nombre de pages : traduction (68 p.) et présentation (XXXVII p.)



Manon Altwegg-Boussac, « Faire apparaître l'objet constitutionnel. À propos de l'ouvrage *Penser le droit constitutionnel* de Jean-Marie Denquin », *Jus Politicum*, n° 25, 2021 [Faire apparaître l'objet constitutionnel. À propos de l'ouvrage Penser le droit constitutionnel de Jean-Marie Denquin \(juspoliticum.com\)](#)

Manon Altwegg-Boussac, « Un appel à la science face aux transformations politiques et sociales de son temps. G. Jellinek, Révision et mutation constitutionnelles (2018) », *Jus Politicum*, n° 26, 2021, [Un appel à la science face aux transformations politiques et sociales de son temps. G. Jellinek, Révision et mutation constitutionnelles \(2018\) \(juspoliticum.com\)](#)

Manon Altwegg-Boussac, « La «nature» de l'«appréciation du Parlement» selon le Conseil constitutionnel : la société, la science, et *cetera* », *Revue des droits de l'homme*, n° 20, Dossier thématique : Dix ans de questions prioritaires de constitutionnalité (QPC) : quelle garantie des droits et libertés ?, 2021, <https://doi.org/10.4000/revdh.12773>

Gregory Bligh, « Un libéralisme sans les droits naturels. La philosophie politique de H.L.A. Hart », in H.L.A. Hart, *Le droit, la liberté et la morale – suivi de La moralité du droit pénal*, éd. critique G. Bligh, Paris, Classiques Garnier, 2021, coll. « Bibli. de la pensée juridique », p. 141-276

Gregory Bligh, « Du réalisme juridique à l'intersectionnalité. Une affaire de juristes », [réimpr.] in L. Zévounou (dir.), *Race & Droit*, Bayonne, IFJD Louis Joinet, 2021, p. 183-212

Gregory Bligh, « Une introduction par matière ? L'exemple du droit international, du droit de *common law* et des institutions politiques », in M. Altwegg-Boussac (dir.), *Introduire le droit*, Bayonne, IFJD Louis Joinet, 2021, p. 211-228 (en collab. avec Charlotte Girard et Anne-Charlotte Martineau)

Laure Clément-Wilz, « Les Français, la France et la francophonie : réflexions sur la fabrique du droit européen », *Rivista di diritto europeo*, 4/2021, p.701-727

Stéphane de La Rosa, « Les instruments de la souveraineté sanitaire de l'Union européenne », *Rev. Affaires Européennes*, 2021/2, pp. 289- 297

Arnaud de Nanteuil, « La protection de la liberté normative des États dans les traités récents relatifs à l'investissement : quelques réflexions », *Annuaire africain de droit international*, vol. 23, pp. 14-35

Arnaud de Nanteuil, « La crise de l'Organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce : peut-on encore sauver le multilatéralisme ? », *Annuaire français de relations internationales* 2021, pp. 757-767

Arnaud de Nanteuil, « Entreprise et droit de l'espace » in SFDI, *Espace extra atmosphérique et droit international*, Pedone, 2021, pp. 185-203

Arnaud de Nanteuil, « Un cas d'école pour le droit international : le détournement d'un vol commercial par le Belarus et les réactions européennes », *Journal du droit international (Clunet)*, vol. 2021-2, pp. 917-937

Arnaud de Nanteuil, « Arbitrage d'investissement et droit international général » (avec S. Robert Cuendet et E. Castellarin), *AFDI* 2020

Arnaud de Nanteuil, « Adoption d'un code de conduite pour les arbitres par le CIRDI et la CNUDCI », *RGDIP* 2021/3

Arnaud de Nanteuil, Entrées « Apatride », « Arbitrage » et « Économie » in V. Ndior (dir.), *Dictionnaire de l'actualité internationale*, Paris, Pedone, 2021.

Bénédicte François, « Un capitalisme responsable ? La question des dividendes. Approche en droit des sociétés », in Hors-série sous la direction de François Pasqualino, *Banque & Droit en partenariat avec Dauphine Université Paris, PSL*, Sept.2021, p.6 s

Dominique Gency-Tandonnet, *Jurisclasseur transport*, fascicule 725, 10 sept. 2021 : *Transport routier de marchandises, Réglementation de l'activité*

Simon Gilbert, « Observations sur l'absorption des individus par l'État dans la doctrine administrativiste au XIXe siècle », in *Défendre les libertés publiques, Mélanges en l'honneur de P. Wachsmann*, Paris, Dalloz, 2021, p.229-241

Simon Gilbert, « Observations sur l'absorption des individus par l'État dans la doctrine administrativiste au XIXe siècle », in *Défendre les libertés publiques, Mélanges en l'honneur de P. Wachsmann*, Paris, Dalloz, 2021, p.229-241

Nicolas Laurent-Bonne, « Le nouveau droit de prélèvement compensatoire dans les successions internationales : quand la fin ne justifie pas les moyens », *AJ Famille*, p. 548 s

Nicolas Laurent-Bonne, Avec N. Cornu-Thénard, « Desafios de uma crítica fundada na história do direito e no direito comparado », *Revista da Faculdade de Direito da UFRGS*, 2021 (45), p. 11-34 [trad. A. Wruck Rangel et A. de J. Flores]

Alexandre Maitrot de la Motte, « Faire face à la crise de la Covid 19 : quelles nouvelles ressources propres européennes ? », in Edouard Dubout et Fabrice Picod (dir.), *Coronavirus et droit de l'Union européenne*, coll. *Droit de l'Union européenne*, série *Monographies*, Bruxelles, Bruylant, 2021, pp. 543-570

Alexandre Maitrot de la Motte, Rubrique « Fiscalité », in Fabrice Picod (dir.), *Jurisprudence de la CJUE 2020 – Décisions et commentaires*, Bruylant, 2021 (commentaires des arrêts *Vodafone Magyarország* (aff. C 75/18), *Google Ireland* (aff. C 482/18) et *État luxembourgeois c/ B et État luxembourgeois c/ B, C, D, F. C.* (aff. jointes C 245/19 et C 246/19)), pp. 643-694

Alexandre Maitrot de la Motte, « Droit fiscal européen (1er avril 2020 – 31 mars 2021) » (avec Edoardo Traversa), *Journal de droit européen*, 2021, n° 6, pp. 291-301

Alexandre Maitrot de la Motte, « Chronique de fiscalité – année 2020 », *Revue Trimestrielle de Droit Européen*, 2021, n° 2, pp. 385-406

Alexandre Maitrot de la Motte, Commentaire de la « Déclaration sur une solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie (Cadre inclusif OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices) du 1er juillet 2021 », *Fiscalité internationale*, 2021-3, n° 2, § 1, pp. 92-95

Alexandre Maitrot de la Motte, Note sous TA Cergy-Pontoise, 5e ch., 19 mars 2021, n° 1803586, Boyer, *Fiscalité internationale*, 2021-3, n° 2, § 43, pp. 106-108

Alexandre Maitrot de la Motte, Note sous CJUE, 1^{re} ch., 15 juillet 2021, C-241/20, BJ c/ Belgique, *Fiscalité internationale*, 2021-4, n° 2, § 15, pp. 118-123

Alexandre Maitrot de la Motte, « La fiscalité internationale entre enfin au XXI^e siècle », chaîne YouTube de LexisNexis : <https://www.youtube.com/watch?v=heRWIQhurNI>

Éric Mathias, « Le droit pénal français est-il soluble dans la diversité ? », *Revue de la Recherche Juridique*, 2021-1, numéro 184, p. 195-224

Claire Marzo, « Vers un devoir de vigilance pour les plateformes numériques », *Droit Social*, Sept 2021

Claire Marzo, « Comparaison franco-britannique des tentatives de protection sociale des travailleurs de plateformes au prisme de la pandémie : vers un nouvel équilibre entre acteurs publics et privés ? », *Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale*, Sept. 2021

Claire Marzo, « Le statut des travailleurs de plateformes au Royaume-Uni : l'arrêt « Uber » de la Cour suprême britannique », Blog Village de la Justice, 4/21, <https://www.village-justice.com/articles/statut-des-travailleurs-plateformes-royaume-uni-arret-uber-cour-supreme,39349.html>

Pierre de Montalivet, « L'intérêt général et les libertés. Les ambiguïtés de la jurisprudence constitutionnelle », in Samy Benzina (dir.), *Le Conseil constitutionnel est-il le gardien des libertés ?*, intervention au colloque du 25 octobre 2019 à l'Université de Poitiers, Poitiers, Presses universitaires juridiques de Poitiers, collection « Actes et colloques de la Faculté de Droit et des Sciences sociales de Poitiers », 2021, p. 95-110

Pierre de Montalivet, avec Alain Lambert et Hervé Moysan, « 46 propositions pour améliorer la qualité du droit par la généralisation des bonnes pratiques », La Semaine Juridique Édition Générale (JCP G), 19 juillet 2021, n° 29, p. 1429-1436 (www.tendancedroit.fr/etude-46-propositions-pour-ameliorer-la-qualite-du-droit-par-la-generalisation-des-bonnes-pratiques-alain-lambert-pierre-de-montalivet-herve-moysan-19-juillet-2021)

Pierre de Montalivet, « Les collectivités sont des victimes de l'insécurité juridique nationale », entretien, La Gazette des communes, 22 novembre 2021, p. 52-53

Noé Wagener, « I musei pubblici in Francia », in Ginevra Cerrina Feroni et Simone Torricelli (dir.), *Il regime giuridico dei musei. Profili comparati*, Il Mulino, nov. 2021, p. 47-63

Noé Wagener, « I musei privati nell'esperienza francese », in Ginevra Cerrina Feroni et Simone Torricelli (dir.), *Il regime giuridico dei musei. Profili comparati*, Il Mulino, nov. 2021, p. 113-121

Noé Wagener, grand entretien « Archives : le coup de force de l'été », magazine *L'Histoire*, 10 septembre 2021, (www.lhistoire.fr/archives-le-coup-de-force-de-l%E2%80%99%C3%A9t%C3%A9)

Lamprini Xenou, « Article 47 of the EU Charter of Fundamental Rights before the French Judge », [avec Marion Ho-Dac], in *Effective Judicial Protection through the prism of Article 47 of the EU Charter of Fundamental Rights before national courts*, (dir.) M. Bonelli, M. Eliantonio et G. Gentile, Hart Publishing, 2022